

**COMPTE-RENDU du**  
**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**  
**du mardi 4 décembre 2018**

**Présents** : Benoît COCHET (Maire de la commune) DIDIER Célia (adjointe à l'Education et la Citoyenneté)

**Les élus adultes** : HABAROU Jean Charles, METAIS Alain, VIERON William, JOYEAU René

**Excusés** : NEAU Daniel, JULIENNE Joseph, Josette BONDU

**Les élus jeunes** : LAMBERT Louane, FORTIER Axelle, ATTENCOURT Charlotte, PICARD Eryne, BOUSSION Célia, BERNIER Lucie, LEFEBVRE Chloé, GUICHARD-SMITH Eléane, MAUPRIVEZ Romain, BOUGLÉ Inès, CAUVIN Pierre, GUERRY Jules, CAILLARD Aurélien, JAUNAY Hugo

**Secrétaire** : TERFAIA Muriel

**Présent** : POIRIER Damien (responsable service Education et Citoyenneté)

-----

Les élus jeunes sont invités à s'asseoir autour de la table dans la salle du Conseil Municipal, un chevalet avec leur nom et prénom leur est transmis.

Jean-Charles HABAROU offre à chacun un cadeau de bienvenue.

Monsieur le Maire, Benoît COCHET, demande à chaque jeune élu de se présenter et leur présente les élus adultes qui vont intervenir durant le Conseil Municipal des Jeunes.

Il remercie les élus de s'être porté candidats et les félicite de leur implication sur la campagne réalisée auprès de leurs camarades.

Il les encourage à s'investir dans leur nouvelle fonction, d'être à l'écoute de leurs camarades et d'être porteurs de nouvelles idées, de nouveaux projets qui pourront être réalisés et approuvés par chacun.

Monsieur le Maire les questionne sur un ensemble de points concernant la mairie :

A quoi sert la salle où actuellement nous sommes installés ? **salle du Conseil Municipal**

De combien d'élus est composé au Conseil Municipal ? **29 élus**

Combien de temps dure le mandat ? **6 ans**

Monsieur le Maire demande aux jeunes élus s'ils ont des questions avant de donner la parole à Célia DIDIER, adjointe à l'Education et à la Citoyenneté.

Question d'un jeune élu ? Si un élu au bout de 5 ans par exemple ne veut plus exercer en tant que conseiller municipal, a-t-il la possibilité d'arrêter ?

Réponse de M. le Maire : Oui il peut démissionner et mettre fin à son mandat.

En cas de démission, c'est un candidat de la même liste que le démissionnaire qui peut prendre sa place. Le nom venant juste après le dernier candidat élu sur cette liste entre au Conseil à la place du membre sortant ; l'ordre de la liste globale des candidats à l'élection ne change pas, l'ordre du tableau au sein du CM lui se décale d'un siège

De ce fait M. le Maire demande aux jeunes élus qui était l'ancien maire : réponse donnée par un jeune élu – M. PIEDNOIR.

Monsieur le Maire, leur souhaite bonne chance et laisse la parole à Célia DIDIER.

Célia DIDIER se présente et explique les principes du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes, le rôle et les missions de chacun à travers la présentation d'un diaporama (joint).

A la prochaine réunion du Conseil Municipal des Jeunes, il sera désigné un Maire junior et un secrétaire de séance qui sera chargé de prendre les notes pendant la réunion et de les transmettre à la secrétaire de réunion Muriel TERFAIA.

Comment allons-nous travailler ?

⇒ En groupe

⇒ En deux commissions qui seront choisies par les jeunes élus.

⇒ Après vote à main levée : les réunions se dérouleront le mardi soir de 18h à 19h en mairie à peu près tous les 2 mois.

⇒ Somme allouée pour le Conseil Municipal des Jeunes → **2 000€**

⇒ Autorisation parentale, distribuée aux jeunes élus à faire signer aux parents, autorisant l'enfant à participé à toutes les réunions du Conseil Municipal des Jeunes et des commissions qui auront lieu en mairie et autorisant l'enfant à partir seul après la réunion.

Célia DIDIER donne la parole aux nouveaux élus et leur demande s'ils ont déjà réfléchi sur des idées ou des projets.

Chacun des jeunes élus a pris la parole et a donné ses idées :

⇒ Recouvrir de synthétique les allées du parc François Mitterrand

- ⇒ Derrière les immeubles : jeux à renouveler
- ⇒ Plus de poubelles dans la commune
- ⇒ Installation d'une ludothèque
- ⇒ Installation d'un city stade
- ⇒ Location de vélos, trottinettes
- ⇒ Installation d'un mini cinéma (pour tous les âges)
- ⇒ Parcours de santé à installer parc de la Guyonnière
- ⇒ Stade Pierre Conotte : dans la tribune installer des sièges
- ⇒ Plus d'activités avec les personnes âgées, plus de rencontres intergénérationnelles
- ⇒ Plus d'hôtels à insectes
- ⇒ Limiter les sucreries dans les boulangeries
- ⇒ En restauration, prévoir des plats provenant de pays étrangers
- ⇒ Panneau indiquant les écoles (comme par exemple des grands crayons etc.)
- ⇒ Tous les 2 mois, visite au Foyer Logement
- ⇒ Concours de dessins à prévoir au moment d'halloween et Noël

Tous ces projets seront abordés dans les prochaines réunions.

Prochaine réunion le mardi 5 février à 18h00